MINISTERE DE L'AGRICULTURE - SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

Edition de la Station **Nord - Pas-de-Calais - Picardie**
Tilloy-les-Mofflaines - B.P. 355 - 62026 ARRAS - Tél. (21) 59.99.35
Siège de la circonscription
Cité administrative - 59048 Lille cedex - Tél. (20) 52.00.25
Antenne régionale picarde :
(Somme et Oise), 56, rue Jules-Barni - 80040 Amiens - Tél. (22) 92.51.27
(Aisne) Cité administrative - 02016 Laon - Tél. (23) 23.00.41
Permanence les lundi, mercredi et vendredi matin

Abonnement annuel : 100,00 F
Regisseur de Recettes
D.D.A. du Nord
C.C.P. 5704 01 W

Imprimerie de la Station Nord - Pas de Calais - Picardie - Directeur gérant Ch. de la MESSELIERE

CPPAP n° 533 AD

SPECIAL NORD - PAS-DE-CALAIS

DLP 17-4-83189349

BULLETIN TECHNIQUE N° 302 DU 16 JUIN 1983

GRANDES CULTURES

POMMES DE TERRE

MILDIOU : Peu d'éléments nouveaux sont intervenus depuis notre dernier bulletin, sauf micro-climat particulier, les conditions climatiques ont été souvent peu favorables aux infections à partir des sources primaires. Seules les petites pluies et ondées les 7 et 8 Juin ont entretenu parfois des conditions favorables aux contaminations dans certaines situations. Les sorties de tâches correspondantes ont pu se produire ces tous derniers jours.

Poursuivre la protection et agir préventivement avant toute menace de pluie persistante. Les produits pénétrants du type Rémiltine ou Fulvax trouvent leur intérêt quand ils sont utilisés jusqu'à 24 à 48 heures après la pluie contaminatrice. Il est toutefois préférable de majorer la dose d'emploi/ha et de la porter à 3 kg/ha.

En phase de végétation active et hors zone de résistance à l'Acylon décelée, ce produit peut être utilisé surtout si l'on a pris la précaution d'intervenir au préalable avec 1 ou 2 fongicides de contact ou pénétrant et si le mildiou n'est pas installé dans la parcelle.

BETTERAVES

ATOMAIRES : Vols incessants depuis début Juin (voir bulletin précédent)

PUCERONS : Les vols se poursuivent activement en toutes régions, et les pucerons noirs sont parfois bien installés.

- Vous avez traité au semis avec Temik ou Dacamox à dose normale et si votre semis remonte à une cinquantaine de jours, observez attentivement votre parcelle et intervenez rapidement en cas de présence de pucerons en activité.
- Au semis, vous avez utilisé Curator ou Marshal et ce semis remonte à environ 35 à 40 jours, agir comme indiqué ci-dessus.
- Vous avez réalisé une première intervention foliaire il y a une bonne dizaine de jours, il faut renouveler sans tarder cette protection en utilisant un produit différent du premier : Pirimor à 0,5 kg/ha ou Decis B à 0,5 l/ha.

Eviter après le stade 8 feuilles de la betterave le métasystémox R ou l'Anthonox.

Le parasitisme naturel des pucerons est en cours d'intallation.

CEREALES

CECIDOMYIES : Des Cécidomyies (surtout orangées) sont régulièrement capturées en piège à ARRAS.

Le traitement n'a d'intérêt que si les 3 conditions suivantes sont réalisées :

- Blé au stade sensible : de début épiaison à fin floraison.
- Temps chaud et calme.
- Présence de Cécidomyies en activité dans la parcelle. Observer les vols en écartant la végétation dans la journée. Vérifier surtout au crépuscule si ces moucherons sont en activité de ponte sur les épis.

Si ces conditions sont remplies, intervenir dans les 24 à 48 heures qui suivent avec Serk ou Sovi nexion à 2 l/ha.

P.124

MALADIES :

. Montée de la Septoriose et Oïdium (voir bulletins précédents),

. Ralentissement de la rouille jaune suite aux quelques jours de forte chaleur, mais on observe toujours des pustules viables, et surtout une extension des secteurs touchés ; surveiller tout particulièrement les variétés sensibles (voir liste déjà publiée) en début d'épiaison et non protégées avec un systémique efficace. Une intervention ne se justifie que dans le cadre de la lutte contre le complexe parasitaire.

. Développement de rouille brune, qui dans la plupart des cas, arrive trop tard pour faire des dégâts, à noter l'effet freinateur en préventif du mancozèbe et de l'action correcte des systémiques notamment les Vigil et Tilt.

ORGES D'HIVER ET ESCOURGEONS :

Parfois montée de rouille naine qu'il est inutile de traiter.

ARBORICULTURE FRUITIERE

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Risque de contaminations minimes depuis le dernier bulletin, hors le cas de pluies localisées. Projections primaires pratiquement terminées, mais rester encore vigilant. A l'occasion du traitement anticarpo, prolonger ou renouveler la protection.

CARPOCAPSES

En fonction de la climatologie écoulée et du rafraichissement actuel, les éclosions sont à prévoir un peu plus tardivement. Le 1er traitement sera réalisé :
Oise et Sud Aisne = dès réception fin de semaine.
Centre Nord- Pas de Calais- Somme- Centre Aisne = début semaine prochaine.
Thierache (Nord et Aisne) = fin semaine prochaine.

CAPUA

Premières captures dans le courant de la semaine dernière, faibles dans l'Aisne mais très importantes dans le secteur de Nesles - Ham et atteignant le seuil d'intervention. La recherche des plaques de pontes sur les feuilles, permet de mieux situer la première intervention (elles virent du jaune au brun noir à l'approche de l'éclosion). Les traitements contre le carpocapse permettent de lutter également contre le capua. Compte tenu du décalage dans les sorties pour les vergers les plus menacés, il est prudent de faire un traitement capua environ 8 jours après le premier traitement carpocapse. Les matières conseillées sont : - l'azinphos (nombreuses spécialités), - le méthidathion (ULTRACIDE), - la deltaméthrine (DECIS), - la permethrine (AMBUSH-PERTHRINE), - Phosmet (IMIDAN) (mêmes doses que pour le carpocapse). On peut aussi utiliser le méthomyl (LANNATE) à 75 g/m.a/hl, qui est efficace également sur carpocapse et pucerons.

CULTURES LEGUMIERES

Noctuelles défoliatrices : les premières pontes ont été repérées sur choux, dans le Pévèle. Le seuil d'intervention est de 5 % de plantes contaminées.
Produits utilisables contre chenilles défoliatrices (également pour teignes et pierides).
Bacillus thurengiensis (dose fabricant)
cyperméthrine : 3 g/m.a/hl (CYMBUSH)
deltaméthrine : 0,75 g/m.a/hl (DECIS)
phosalone : 60 g/m.a/hl (AZOFENE, ZOLONE).

+o+o+o+o+o+o+o+o+o+o+o+o+o+o+o+o+